

NOVEMBRE 1971 / 9

LE COR DE CHASSE

BULLETIN PERIODIQUE
DE L'AMICALE NATIONALE DES CHASSEURS A PIED



DE JACHTHOORN

PERIODISCH TIJDSCHRIFT
VAN DE NATIONALE VERENIGING DER JAGERS TE VOET

NOVEMBRE 1971

N° 9

Le Coz de Chasse

Bulletin périodique de l'Amicale Nationale des Chasseurs à pied

Rédaction : rue Spinois, 144 - 6000 CHARLEROI

S O M M A I R E

I N H O U D

Pages

- Voeux	3
- Assemblée Générale	4
- Esprit Chasseur - Mythe ou réalité	5 - 6
- La Journée des Chasseurs à Pied	7 - 8
- La Vie à l'Amicale	9 - 10
- Une belle journée "Chasseur" 3 Ch	11 à 14
- CHASSEURS, par le Colonel J. OBORSKI suite	15 à 18

De Jachtvoorn

Periodisch tijdschrift van de Nationale Vereniging der Jagers

te Voet

Redactie : rue Spinois, 144 - 6000 CHARLEROI

NOVEMBER 1971

N° 9

Note de la Rédaction

Des circonstances indépendantes de sa volonté ont tenu, pendant près de un mois, notre Président éloigné de la vie de l'Amicale.

C'est ce qui explique le retard apporté à l'expédition de ce numéro qui aurait dû paraître beaucoup plus tôt.

Il ne nous sera pas possible d'encore faire paraître un bulletin avant la fin de l'année. Le prochain COR DE CHASSE sortira donc après notre Assemblée Générale du 15 janvier 1972.

Nous vous demandons de bien vouloir nous excuser pour ce contretemps.

Le Conseil d'Administration.

Cotisation 1972

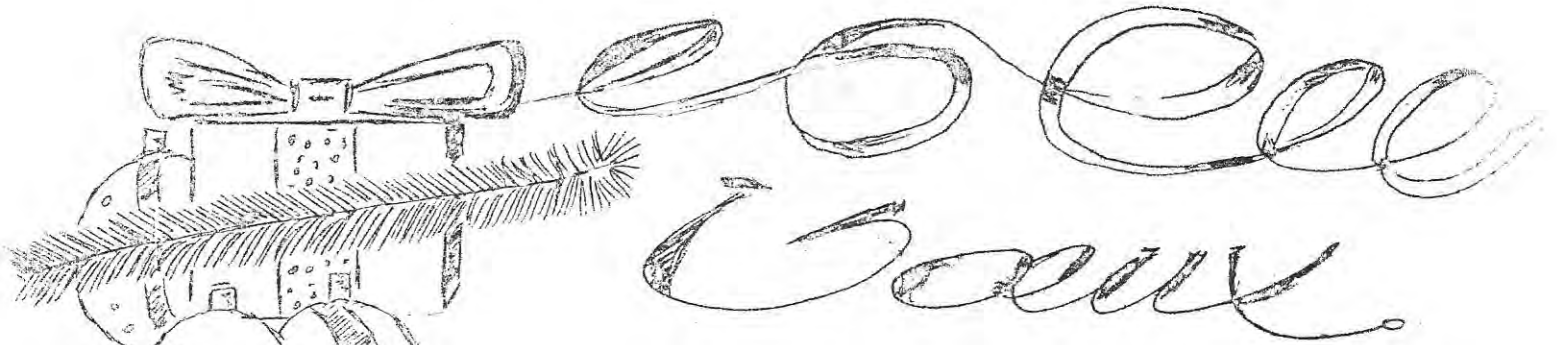
A la page suivante, vous trouverez un bulletin de virement ou versement, vous permettant de payer votre cotisation 1972.

Nous vous demandons de le faire sans tarder afin que la mise en ordre de notre fichier soit faite le plus rapidement possible.

UNE DATE A RETENIR :

SAMEDI 15 JANVIER 1972

ASSEMBLEE GENERALE ET BANQUET FAMILIAL.



Puisque ce numéro est le dernier à paraître en 1971, il me donne l'occasion bien agréable de présenter, un peu plus tôt que de coutume, les voeux traditionnels.

C'est très sincèrement, qu'en mon nom personnel et au nom de nos amis du Conseil d'Administration, je présente à tous les Membres de l'Amicale et à tous ceux qui leur sont chers, nos voeux les plus sincères de NOEL et de NOUVEL-AN.

A tous les Chasseurs à Pied qui ne font pas encore partie de notre grande famille, nous souhaitons que 1972 soit l'année de leur inscription et qu'ils rejoignent bientôt nos rangs.

Que pour vous tous, mes Chers Amis, l'année qui s'annonce vous apporte ce que vous souhaitez le plus et surtout la santé et le bonheur.

Enfin je souhaite de tout coeur, que le 15 janvier 1972, une assistance record soit présente à notre Assemblée Générale et à notre Banquet Familial. Ce sera l'occasion pour notre grande famille de se réunir dans une ambiance " Chasseur " et de prendre un nouveau départ.

Retenez bien cette date : TOUS à CHARLEROI le samedi 15 janvier 1972.

BOURG Jean
Président National

Assemblée Générale

Notre prochaine Assemblée Générale aura lieu à CHARLEROI le Samedi 15 janvier 1971.

Vous recevrez sous peu le programme détaillé de cette journée qui commencera vers 10.00 h à la Maison du Soldat.

Après l'Assemblée de la matinée, nous irons nous recueillir et déposer des fleurs au Monument aux Morts de la Ville et ensuite nous serons reçus par l'Administration Communale.

Après cette réception nous déposerons des fleurs au Mémorial des Chasseurs à Pied dans la cour de la Caserne Trésignies.

Ce sera alors l'heure de la réunion de notre grande famille pour participer, avec nos invités, au Banquet Traditionnel et Familial qui aura lieu au Mess des Sous-Officiers mis aimablement à notre disposition par le Commandant du 2me Régiment de Chasseurs à Pied et par l'Adjudant de Corps.

Tous les détails vous seront donnés incessamment par l'envoi d'une convocation officielle, mais nous vous demandons dès maintenant de réserver la date du

SAMEDI 15 JANVIER 1972

POUR

L'ASSEMBLEE GENERALE ANNUELLE DE L'AMICALE NATIONALE DES CHASSEURS

A PIED

AVIS IMPORTANT

Il est indispensable que notre Association dispose le plus rapidement possible et en permanence d'un membre Porte-Drapeau.

Nous faisons un appel pressant pour trouver un membre désireux de remplir cette fonction.

Le candidat idéal devrait habiter la région immédiate de CHARLEROI, disposer d'un téléphone proche de son domicile et être disposé à assister aux principales cérémonies patriotiques ayant lieu à CHARLEROI ou aux endroits où l'Amicale est appelée à se déplacer.

Les frais de déplacement sont à charge de l'Amicale et une indemnité pourrait éventuellement être versée par prestation.

Les désireux éventuels sont priés de se faire connaître au Président, rue Spinois 144 à 6000 CHARLEROI.

"ESPRIT

CHASSEUR"

MYTHE OU REALITE??

On a récemment, beaucoup parlé de l'Esprit Chasseur. Lors du pèlerinage à PONT-BRÛLE et EPPEGEM, lors de l'opération "Portes ouvertes" du 3^{me} Chasseurs à Pied, en rappel à BOURG-LEOPOLD, et, plus près, lors des Fastes du 2^{me} Chasseurs à CHARLEROI, les autorités les plus représentatives ont souligné les mérites des anciens et promis de tout mettre en oeuvre pour perpétuer ce grand courant de fraternité, d'amitié et de loyauté à la patrie, trois éléments constitutifs de l'Esprit Chasseur.

On pourrait pourtant se demander si, dans notre société actuelle, de tels discours représentent bien une réalité et si, en dehors des circonstances solennelles où on les prononce, ces belles paroles traduisent des faits?

Qu'il me soit permis de citer quelques exemples récents en guise de réponse à cette question :

Lors du rappel du 3^{me} Chasseurs à Pied à BOURG-LEOPOLD, j'assumais les fonctions de Commandant en Second du Régiment. Cette unité était en majorité composée de rappelés ayant servi comme miliciens au 2^{me} Chasseurs à Pied dans les Classes 67 à 69. Je servais moi-même à CHARLEROI à cette époque, je connaissais donc la plupart de ces jeunes gens. Ils furent unanimes à reconnaître qu'ils conservaient un excellent souvenir de leur service militaire et, tenez-vous bien, qu'ils étaient fiers de constater la valeur de l'instruction qui leur avait été donnée, car, après deux ou trois jours de rappel, ils se trouvaient de nouveau capables de manier leur arme, de tirer et de faire des exercices avec le même succès que jadis. Beaucoup d'ailleurs refusaient d'enlever leurs insignes du 2^{me} Chasseurs pour porter ceux du 3^{me} Chasseurs et ce n'est que lorsqu'on leur eut démontré qu'être chasseur au 2^{me} Chasseurs ou au 3^{me} Chasseurs ne changeait rien à l'Esprit, qu'ils se calmèrent. Ils firent d'ailleurs un rappel remarquable.

Plusieurs de ces rappelés, apprenant que le 2^{me} Chasseurs célébrait ses Fastes le jour même de la fin du rappel, avaient promis de repasser par CHARLEROI. Je dois dire que je croyais assez peu à cette promesse. Aussi vous devinez ma surprise, agréable faut-il le dire, quand, pendant le drink au Mess des Officiers, on me demanda de descendre à la cave cuisine pour prendre une démocratique pinte avec des gars qui tenaient leur promesse ;

ils étaient rentrés de BOURG-LEOPOLD en civil et avaient été dans un café voisin de la caserne se remettre en tenue avant de se présenter au Quartier. Cette "pinte" me fut bien agréable!

Le soir, plusieurs Sous-Officiers et Officiers venaient saluer leurs amis du 2me Chasseurs et assister aux soirées intimes.

Ces quelques exemples donnent, me semble - t - il, la réponse la plus claire à la question posée.

Alors ??

Alors je me prends à me demander pourquoi notre Président de l'Amicale éprouve tellement de difficultés à augmenter les effectifs de ses membres alors qu'un tel potentiel d'Esprit Chasseur existe là, à portée de la main et ne demande qu'à être exploité. Je pense qu'ici aussi la réponse est claire :

C'est parce qu'on le laisse seul avec son Comité pour agir.

Si chaque membre effectif recrutait un seul nouvel adhérent, le nombre de membres serait doublé, dirait Monsieur de la Palice.

Des dizaines de candidats possibles habitent, travaillent, se réunissent à deux pas de chez vous ; il n'y a qu'à les contacter puisqu'ils aiment les Chasseurs!

Ne soyez pas honteux de vous dire Chasseur ; au contraire, proclamez le bien haut et vous trouverez un écho puisque je viens de vous prouver que l'Esprit Chasseur n'est pas un mythe mais une belle réalité.

Le Major Luc CHASSEUR.

N.D.L.R. Il m'est bien agréable de remercier le Major CHASSEUR pour le bel article qu'il nous fait parvenir.

Personnellement j'ai passé une journée à BOURG-LEOPOLD au cours du rappel du 3me Chasseurs et, à cette occasion, j'ai été très fier d'être Chasseur à Pied.

La Journée des Chasseurs à Pied 1971

Il est toujours réconfortant, lorsqu'on organise une cérémonie annuelle, de constater que la réussite est meilleure que l'année précédente. C'est ce plaisir qu'a du ressentir notre Président lorsqu'il s'est rendu compte du succès remporté par le voyage de l'Amicale à PONT-BRÛLE et à EPPEGEM, le 29 août dernier.

Au départ de CHARLEROI, le confortable car de 50 places était comble et plusieurs membres avaient décidé de se déplacer en voitures particulières.

Au Cimetière Militaire d'EPPEGEM, 70 (septante) membres de l'Amicales étaient présents. Avec les anciens des Fraternelles de 1914-1918 des Régiments de Chasseurs à Pied (de 1 à 6), nous étions 122 (cent vingt-deux) autour des tables du Banquet démocratique et fraternel qui se déroula dans une ambiance très sympathique.

Pour la première fois la Fraternelle 1914-1918 participait officiellement aux cérémonies aussi bien à PONT-BRÛLE qu'à EPPEGEM. La délégation était conduite par le Colonel e.r. CLOETENS, Président Fédéral, et Madame, qui étaient accompagnés du Général Hre MATERNE et Madame, du Colonel e.r. OBORSKI et Madame et de Messieurs DEWAMME et LACOMBLEZ.

Monsieur Ch. LAVAL, Président de la Fraternelle 1914-1918 des 2^{me} et 5^{me} Chasseurs à Pied, Monsieur C. VANDENBERGH, Président de la Fraternelle 14-18 du 3^{me} Chasseurs à Pied et Monsieur le Général Hre DEWILDE, Président de la Fraternelle 14-18 du 6^{me} Chasseurs à Pied conduisaient chacun une importante délégation de leur Fraternelle.

Après les cérémonies particulières à PONT-BRÛLE et à EPPEGEM, tous les participants se retrouvèrent vers midi au Cimetière Militaire d'EPPEGEM, toujours si bien entretenu, pour la cérémonie générale d'hommage aux Chasseurs à Pied. Un impeccable détachement du 2^{me} Régiment de Chasseurs à Pied montait une garde d'honneur autour du monument situé à l'entrée du Cimetière. Monsieur le 1^{er} Echevin KOCKAERT prit la parole et magnifia la fraternité d'armes qui unissait les combattants flamands et wallons de 1914 qui, dit-il : "nous ont laissé un message d'union, de fraternité, de solidarité et de tolérance entre tous les Belges."

Le Président BOURG prit ensuite la parole pour remercier l'Administration Communale et la Population d'EPPEGEM pour l'accueil chaleureux qui est réservé, chaque année, aux Chasseurs à Pied, ainsi que la Section locale de la Fédération Nationale des Combattants pour l'aide efficace qu'elle apporte dans l'organisation des cérémonies. Il tient à signaler encore une fois l'état impeccable du Cimetière Militaire de la Commune. S'adressant aux Présidents des Fraternelles, il leur demande de faire en sorte que cette journée soit le point de départ de l'union de Tous les Chasseurs à Pied, dans le respect des Traditions de chaque Régiment. Il remercie le Commandant du 2^{me} Chasseurs à Pied et lui demande de continuer l'action du Régiment pour inculper aux jeunes le respect des Traditions et de l'Esprit des Chasseurs à Pied. Pour terminer il signale la présence de Monsieur G. WARMONT, membre d'honneur de l'Amicale, de Monsieur VERLOOY, ancien Bourgmestre et d'une importante délégation de la Section de CHARLEROI de la Fédération Nationale des Combattants, conduite par son Président, Monsieur Roger ROUSSEAU.

Il adresse à tous un grand merci pour leur fidélité aux Chasseurs à Pied.

Après cette cérémonie d'hommage, les Chasseurs à Pied et leurs invités se retrouvèrent dans une salle de la Commune pour participer au Banquet démocratique et fraternel qui devait terminer cette belle journée.

Pour exprimer à la population d'EPPEGEM toute la reconnaissance des Chasseurs, le Président remit au 1^{er} Echevin un diplôme accordant à la Commune d'EPPEGEM le titre de "Membre d'Honneur de l'Amicale Nationale des Chasseurs à Pied". L'insigne de l'Amicale fut ensuite remis à Monsieur VERLOOY, ancien Bourgmestre et à Monsieur BOONEN, secrétaire de la Section F.N.C., deux grands amis des Chasseurs à Pied.

Pour terminer son intervention, le Président BOURG s'adressa en ces termes aux Anciens de 1914-1918 :

"Messieurs,
"Je vous demande de ne pas considérer notre Amical comme une Association concurrente, mais au contraire, de la considérer comme le
"seul Groupement digne de continuer votre action, car tôt ou tard,
"il faudra bien que quelqu'un reprenne le flambeau pour que, dans notre
"pays on n'oublie jamais ce que les Chasseurs de 1914 et de 1940
"ont fait pour leur Patrie. L'Amicale Nationale des Chasseurs à Pied
"revendique cet héritage et au nom des membres actuels et des membres
"futurs, je vous promets que vos Traditions seront respectées!"

LA VIE A L'AMICALE

Depuis la parution du Bulletin N° 8, notre Amicale a participé ou a été représentée à de nombreuses cérémonies. Citons-en les principales :

3 août 1971 à CHARLEROI : Hommage aux Héros des 1er et 4me Régiments de Chasseurs à Pied de 1914 - 1918. Cérémonie organisée, chaque année, par la fraternelle 14-18 de ces Régiments, qui, il y a 57 ans, quittèrent la caserne Trésignies pour faire face à l'ennemi.

Le Colonel e.r. CLOETENS, Président Fédéral, conduisait la délégation des Anciens de 14 - 18, le Major LOVERIUS représentait le Commandant du 2me Chasseurs et notre Président apportait l'hommage de la grande famille des Chasseurs.

29 août 1971 à PONT-BRULLE et EPPEGEM :

"Journée des Chasseurs-1971", dont vous trouverez le compte-rendu dans ce bulletin.

12 septembre 1971 à BOURG-LEOPOLD : Rappel du 3me Régiment de Chasseurs à Pied - Opération Portes-Ouvertes.

C'est entourés de quelques membres dont le Lieutenant - Colonel BURTON et Madame, le Major LOVERIUS et Madame, Messieurs LEFEVRE et CORNIL et leurs épouses, que notre Président et Madame assistèrent à cette belle journée dont il est question d'autre part dans ce bulletin.

16, 17 et 18 septembre 1971 à CHARLEROI : Le Président et de très nombreux membres assistèrent aux cérémonies qui eurent, comme chaque année, beaucoup de succès.

Nous avons spécialement apprécié la Veillée du vendredi soir au cours de laquelle un hommage fut rendu à TOUS les Régiments de Chasseurs à Pied ; nous devons cette belle réalisation au Capitaine Paul BASTIN, véritable Officier Traditions du 2me Chasseurs. Merci et toutes nos sincères félicitations!

19 septembre 1971 à CHARLEROI : A l'Hôtel de Ville, Festival de musique consacré aux oeuvres du regretté compositeur carolorégien Julien JOURQUIN, qui, durant de nombreuses années fut musicien et Sous-Chef à la musique du 2me Chasseurs à Pied. Huit (8) Sociétés musicales participaient à ce Festival qui obtient un succès magnifique. La Salle des Fêtes de L'Hôtel de Ville était comble.

L'Amicale, qui avait accordé son patronage aux organisateurs, était représentée par le Président accompagné de Messieurs M. BARBIER, L. VANDEVELDE, P. BARET, O. GRANDGAGNAGE, L. LEMAIRE, ... Le 2me Chasseurs était représenté par le Major PELOUSSE, Commandant en Second.

Au cours de la réception intime qui suivit cette belle journée d'hommage, notre Président eut l'occasion de saluer Madame JOURQUIN au nom des Membres de l'Amicale. Pendant ce temps les 8 Sociétés de Musique défilèrent dans les rues de la Ville au son des belles marches de notre ami Julien JOURQUIN.

2 octobre 1971 à CHARLEROI : Cérémonies d'hommage organisée par l'Union Royale des Mères, des veuves de Guerre et Veuves d'Invalides de Guerre de Belgique (U.R.M.V.G.). Hommage particulier à la mémoire de Louis BERNUS, Lieutenant au 4me Chasseurs à Pied, tué à l'Yser et de son épouse Paula BERNUS qui, pendant 50 ans servi la cause de l'U.R.M.V.G.

Le Lieutenant-Colonel de Rés. R. DECKERS, membre de notre Conseil d'Administration, ancien Commandant du 4me Chasseurs à Pied, représentait officiellement notre Amicale aux différentes cérémonies.

Une Belle Journée "CHASSEUR"

L'OPERATION "PORTES OUVERTES" AU 3^{me} REGIMENT DE CHASSEURS A PIED
RAPPELE A BOURG-LEOPOLD.

Dimanche 12 septembre 1971, opération "Portes Ouvertes" à la 12^{me} Brigade d'Infanterie, rappelée à BOURG-LEOPOLD.

Dès 10.00 H, les allées du Camp sont envahies par la foule des parents et amis venus rendre visite à leurs "rappelés".

Des parades ont lieu dans les différents Quartiers.

Au 3^{me} Chasseurs à Pied, à 1030 h, le Major CHASSEUR, Commandant en Second, présente au Chef de Corps, le Lieutenant-Colonel GOSSE, un Régiment aligné d'une façon impeccable pour accueillir son glorieux drapeau.

Mouvements d'armes parfaits et allure "chasseur". On sent que tout cela résulte d'une évidente bonne volonté et d'un travail d'équipe. Et pourtant les appelés sont issus d'Unités totalement différentes 2^{me} Chasseurs à Pied, Chasseurs Ardennais, 12^{me} de Ligne, Para, etc ... Mais tous ont déjà "l'Esprit Chasseur" ; ils sont fiers de leur col vert et de leur insigne. Ils sont fiers de défiler devant leurs Anciens. Car les invités d'honneur du Régiment sont les Anciens de 1914-1918 de la Fraternelle du 3^{me} Chasseurs et de la Fraternelle du 6^{me} Chasseurs, conduits par leurs Présidents respectifs, Monsieur VANDENBERGH et le Général DEWILDE. Les drapeaux de ces Fraternelles sont là, portés par des "purs" arborant de nombreuses décorations. Ils sont émus, ces Anciens, de voir les jeunes leur rendre un tel hommage.

Quelques membres de l'Amicale Nationale des Chasseurs à Pied sont présents également et sont fiers de constater que leurs efforts ne sont pas vains et que les Traditions des Chasseurs à Pied seront si bien défendues.

Après la parade, les Officiers, les Sous-Officiers, les Caporaux et les Chasseurs reçoivent leurs familles et leurs invités dans les Mess respectifs. C'est le moment de détente, on se retrouve, on échange des souvenirs et c'est la Grande Famille des Chasseurs qui vibre au son des chansons de marche.

C'est le 3^{me} Régiment de Chasseurs à Pied, qui, en quelques jours a trouvé son unité et qui, par l'intermédiaires de son Chef de Corps a promis à son drapeau de continuer les Traditions des Anciens de 1914-1918 et de 1940-1945 : faire tout son devoir.

Venant de partout, de toutes les régions, de toutes les Unités de tous les milieux, tous, Officiers, Sous-Officiers, Caporaux et Chasseurs ont été rassemblés en un seul bloc, grâce à "l'Esprit Chasseur".

.../...

C'EST CET ESPRIT QUE, NOUS, MEMBRES DE L'AMICALE NATIONALE DES
CHASSEURS A PIED, AVONS PROMIS AUX ANCIENS DE 1914-1918, DE
1940-1945 et DE LA RESISTANCE, DE PERPETUER ET DE DEFENDRE
PARTOUT ET TOUJOURS

Le 2me Régiment de Chasseurs à Pied, caserné à CHARLEROI, est le
dernier survivant des héroïques Régiments de Chasseurs à Pied
dont l'histoire commence avec celle de notre Pays.

C'est autour de lui que nous devons nous regrouper pour assurer
tous ensemble la pérennité des traditions et de l'Esprit qu'ont
forgés, en temps de paix comme en temps de guerre, tous ceux qui
ont eu l'honneur de servir sous l'uniforme des Chasseurs à Pied;
Un Chasseur ne doit jamais oublier le numéro de son Régiment mais
TOUS, ceux du 1er, du 2me, du 3me, du 4me, du 5me, du 6me, du 7me
du 8me, du 9me, du 10me, du 11me, et du 12me, nous ne devons avoir
qu'une seule devise : "CHASSEUR UN JOUR, CHASSEUR TOUJOURS".

Pour défendre la Cause des Chasseurs à Pied, c'est une devoir
de faire partie de l'AMICALE NATIONALE.

LE 3^{me} RÉGIMENT DE CHASSEURS À PIED

Issu de la Brigade de Corps francs et de Volontaires de la Meuse, dits Volontaires de MELLINET, le 3^{me} Régiment de Chasseurs à Pied fut créé le 30 mars 1831.

En août 1831, il prit une part active à la Campagne des Dix jours.

C'est le 20 août 1872 que le Chef de Corps reçut le drapeau des mains du Roi LÉOPOLD II.

Dès 1877, le Régiment s'installe à TOURNAI, où il fait rapidement partie intégrante de la Ville.

Campagne 1914 - 1918

Le 3^{me} Chasseurs à Pied qui, avec le 6^{me} Chasseurs à Pied, composait la 17^{me} Brigade Mixte, prit une part active à la Campagne 14 - 18.

Le 24 août, le Régiment devant se porter sur SLOOTEN (au Sud de LONDERZEEL) livra combat aux environs du Château d'IMPDE et essuya des pertes sanglantes.

Le 26 août il fut engagé hors de la première sortie d'ANVERS.

Désigné le 3 septembre pour la défense du canal de WILLEBROECK à CAPELLIE-au-BOIS, le Régiment infligea à l'ennemi des pertes énormes. Menacé d'encerclement, il dut se replier. Pour ce fait d'armes il reçut les félicitations de S.M. le Roi. Du 11 au 13 septembre il participa à la deuxième sortie d'ANVERS.

Pour sa belle conduite au cours des opérations à ANVERS, le Régiment fut autorisé à inscrire sur son drapeau la citation : ANVERS.

Jusqu'au 23 octobre, le Régiment participa à la bataille de l'Yser.

Il eut à subir, durant dix jours et dix nuits les assauts des vagues allemandes.

Le 3^{me} Chasseurs fut parmi les Régiments qui peuvent inscrire à leur drapeau la citation : YSER.

Au cours de la période de stabilisation de novembre 1914 à septembre 1918, le 3^{me} Chasseurs occupa divers secteurs du front : DIXMUDE, BOESINGHE, PERVYSE, NIEUPOORT et MERCKEM. C'est durant cette période qu'eut lieu un brillant fait d'armes qui valut au 3^{me} Chasseurs l'inscription sur son drapeau de BEERST-BLOOT. Durant cette période, le Régiment réussit à créer une tête de pont au Nord et au Sud de la partie inondée de la rive Est de l'Yser. Malgré des attaques ennemies incessantes, cette tête de pont fut maintenue. Pendant cette période agitée, le Régiment perdit 23 Officiers et 800 Sous-Officiers, Caporaux et Chasseurs (tués ou hors de combat).

Du 28 septembre au 12 Octobre 1918, le Régiment participa à l'offensive libératrice. Il poursuivit l'ennemi et se porta à l'assaut de MOORSLEDE. C'est durant cette période que lui fut octroyée la citation MOORSLEDE. Le 4 novembre il atteignit le canal de GAND-TERNEUZEN et fut enfin relevé. Le 11 novembre, jour où prirent fin les hostilités, le Régiment cantonnait à WAARSCHOT.

Le 14 décembre 1918, il arrivait à RHEINBERG pour monter la garde sur le Rhin. Il reprit ensuite garnison à TOURNAI.

Campagne de 1940

Le 10 mai 1940, jour de l'invasion du territoire par les troupes allemandes, le 3^{me} Chasseurs est installé sur la ligne KW, secteur TILDONCK-WIJCHMAAL. Entre le 10 et le 18 mai, le Régiment participe au repli général et s'installe en défensive sur l'Escaut, au Nord d'AUDENARDE. Le 20 mai, l'ennemi attaque et obtient une légère pénétration, mais il est repoussé le 21 mai. Le 22 mai le 3^{me} Chasseurs reçoit un nouvel ordre de repli et prend position, le 25 mai, sur le front LENDELEDEWINCKEL St ELOI. Le 25 mai, l'ennemi prend le contact de la position mais le Régiment résiste jusqu'au soir du 26 mai. Le 27 mai le Régiment est en position à RUMBEKE. L'ennemi est contenu jusqu'à la nuit. Le 28 mai, au moment de la cessation des hostilités, le Régiment se trouve à BEVEREN. Pendant la campagne de 18 jours, le 3^{me} Chasseurs a perdu 5 Officiers et 89 Sous-Officiers, Caporaux et Chasseurs.

Après la Libération

Reformé en IRLANDE après la libération, par la reprise de ses Traditions par le 3^{me} Bataillon de la 5^{me} Brigade d'Infanterie "MERCHEM", le 3^{me} Chasseurs à Pied est actuellement Régiment de Réserve.

Dans la réserve il a été commandé par divers Chefs de Corps dont le Lieutenant-Colonel P. CORNEZ et le Lieutenant-Colonel E. BURTON, anciens Chefs de Corps du 2^{me} Régiment de Chasseurs à Pied.

Actuellement commandé par le Lieutenant-Colonel A. GOSSE, le 3^{me} Chasseurs à Pied fait partie de la 12^{me} Brigade d'Infanterie Légère de Réserve.

C'est cette Brigade qui a été rappelée à BOURG-LEOPOLD du 30 août au 18 septembre 1971.

Outre le 3^{me} Chasseurs à Pied, cette Brigade comprend les unités suivantes : 2^{me} Chasseurs Ardennois, 3^{me} Guides, 15^{me} d'Artillerie, 12^{me} Compagnie d'Ordonnance, 12^{me} Compagnies Médicales, 12 peloton des Transmissions et 12^{me} Peloton de Police Militaire.

Ces Unités étant toutes du régime linguistique français les rappelés qui les composent sont originaires de différentes régions de Wallonie et de Bruxelles.

CHASSEURS

Vous trouverez ci-après la suite de l'ouvrage du Colonel e.r. J. OBORSKI, dont la parution a commencé dans le numéro 7 de notre Bulletin.

Les corrections ci-après sont à apporter au texte déjà paru :

"COR DE CHASSE" N°7, page 20, 5me ligne :

Lire "l'acception du terme" au lieu de "acceptation du terme".

"COR DE CHASSE" N°7, page 22, 10me ligne :

Lire "BOELCKE" au lieu de "BOECKE".

"COR DE CHASSE" N°8, page 12, POPULARITE, 16me ligne :

Lire " faubourg Saint-Antoine" au lieu de "faubourg Saint-Honoré".

ARMÉE BELGE.

Dès la création de l'Armée Belge, après les journées de Septembre 1830 et la proclamation de l'Indépendance, on forma les unités qui allaient composer les différentes Armes : Infanterie, Cavalerie, Artillerie.

Il importait de créer, outre l'Infanterie de Ligne, la Cavalerie Lourde, une Infanterie et une Cavalerie Légères. On forma des unités de Chasseurs à Pied, de Carabiniers et de Chasseurs à Cheval.

CHASSEURS A PIED.

Parmi les Volontaires de 1830, il y avait déjà des Chasseurs, c'étaient " les Chasseurs Volontaires de Bruxelles". Ils portaient la blouse légendaire des Volontaires et la coiffure de fourrure aux flammes vertes et rouges couleurs de la Ville de Bruxelles et arboraient le Cor sur le bonnet et la gibecière. La régularisation de ce petit corps de Volontaires fut à l'origine de la formation du 1er Régiment de Carabiniers, dont il constitua le 1er Bataillon.

On organisa, en 1830, les "Chasseurs Chasteleer" qui combattirent vaillamment et conservèrent leur nom, celui de leur Chef et organisateur, le Marquis de Chasteleer né en 1795, mort en 1836. Il fut général de Brigade au service de la Belgique, grand Ecuyer et aide de camp du Roi des Belges. Ces Chasseurs, qu'on appelait "Les Chasteleer", étaient très populaires.

Le 1er Régiment de Chasseurs à Pied, qu'on peut appeler "l'ancien 1er Régiment de Chasseurs à Pied" fut formé le 1er novembre 1830; il prit le nom de "Chasseurs-Carabiniers" le 7 juillet 1847 et celui de "Carabiniers" le 5 mars 1850. Le 2me Régiment de Chasseurs à Pied date du 30 mars 1831. Il participa à la Campagne des Dix Jours et, en 1832, fut parmi les troupes qui investirent Maastricht. C'est dans les rangs du 2me Chasseurs à Pied que servit le grand écrivain flamand Henri Conscience, c'est dans ses rangs aussi que servit celui qui allait devenir le Général Henry de la Lindt, un de nos grands coloniaux? C'est aussi dans les rangs du 2me Chasseurs à Pied que s'illustra, en 1914, le Caporal Trésignies, héros légendaire. Le 3me Régiment de Chasseurs à Pied fut créé comme le 2me, le 30 mars 1831.

Paradoxalement, le 1er Chasseurs à Pied est le cadet des Chasseurs à Pied belges car, tel qu'il a subsisté par la suite, il n'a été créé que par un Arrêté Royal du 29 janvier 1874, mais il a repris le numéro du Régiment tel qu'il a été créé le 1er novembre 1830.

L'appellation "Chasseurs-Carabiniers" vient de l'armement spécial dont ce Régiment était doté : la carabine des Partisans de 1831, ceux dits de Capiamont ou du Limbourg, arme rayée courte, la carabine TELSAN.

CARABINIERS.

Les Carabiniers, dès le 5 mars 1850, constituent un corps bien distinct c'est le Régiment des Carabiniers qui devient 1er Régiment de Carabiniers dès la formation en 1913, du 2me Régiment de Carabiniers.

Les Carabiniers sont dotés, en 1893, du fusil Mauser 1839

Le 1er Infanterie lourde et légère a été unifié mais l'appellation "Carabiniers" subsiste et aussi l'esprit, la tradition et la manière de combattre : celle de l'Infanterie légère.

Les Carabiniers sont spécifiquement belges et n'existent dans aucune armée. L'appellation est cependant officielle en Italie. Il existe dans ce pays, en dehors de l'armée, un Corps constitué qui porte le nom de "Carabinieri" et qui est en réalité la Gendarmerie. Les Régiments de Chasseurs à Pied et de Carabiniers furent doublés en 1914-1918 et en 1940. Il y eut ainsi Les anciens Régiments, et les 4me, 5me et 6me Chasseurs à Pied, les 3me et 4me Carabiniers.

Tous ces Régiments d'Infanterie légère, Chasseurs à Pied et Carabiniers, se comportèrent vaillamment durant les campagnes et remportèrent de brillantes citations.

CARABINIERS CYCLISTES

A la fin du XIXe siècle, l'usage de la bicyclette prit de l'essor, elle devint "la petite reine". L'armée y vit un moyen capable d'augmenter le rayon d'action et la rapidité de l'Infanterie légère. On créa une nouvelle sorte d'Infanterie légère. Elle fut formée par les Carabiniers, sous l'appellation de "Carabiniers Cyclistes".

Ils furent créés en 1898. A l'origine on forma une compagnie Cycliste par Bataillon de Carabiniers, et on constitua le premier bataillon de Carabiniers Cyclistes, le 1er octobre 1911, par la réunion des quatre Compagnies Cyclistes du Régiment de Carabiniers.

Du point de vue matériel technique, les bicyclettes dont furent dotés les Carabiniers Cyclistes avant 1914, étaient d'un type très différent de la bicyclette courante : elle était petite, démontable et pouvait être transportée à dos d'homme, permettant l'utilisation de terrains difficiles, non cyclables, le passage de gués. Elle offrait un autre avantage : lorsque le Carabinier Cycliste était arrêté, il pouvait, sans descendre de machine et restant en selle, faire le coup de feu : il lui suffisait d'écartier les jambes, ayant ainsi un solide point d'appui lui permettant un tir ajusté. Ce type de bicyclettes disparut après 1914 et fut remplacé par une bicyclette de modèle courant, très sobre et répondant aux besoins militaires.

Les Carabiniers Cyclistes, ensuite d'autres unités cyclistes, en furent dotés. Vu leur rapidité et leur grande mobilité, les Carabiniers Cyclistes furent destinés à opérer avec la Cavalerie. Ils étaient cependant issus de l'Infanterie et les Cadres et la Troupe appartenaient à l'Infanterie.

Les Carabiniers Cyclistes s'apparentaient sous certains aspects à l'Infanterie légère : Carabiniers et Chasseurs. Leur rapidité décuplée grâce à l'utilisation de la bicyclette en faisant des "Chasseurs" suivant la conception initiale. Les Carabiniers Cyclistes acquirent rapidement notoriété et popularité. En 1914 durant les opérations en rase campagne ils furent particulièrement brillants. On les appela les "Diables Noirs". Ils se distinguèrent à la bataille de Haelen et, durant la guerre de tranchées, sur l'Yser à Reigersvliet.

Les Carabiniers Cyclistes comme les autres unités de l'Armée de Campagne furent décubléées en 1914

CYCLISTES.

Les Carabiniers Cyclistes ayant fait leurs preuves et s'étant avérés très efficaces en opérations, on créa, en 1914-1918 en plus de ceux-ci, six compagnies cyclistes, soit une par Division d'Armée et qui prirent le nom de Compagnie Cycliste, 1, 2, 3, 4, 5 et 6 D.A. Elles furent supprimées dès la remise de l'Armée sur pied de paix. Durant la période de l'entre deux guerres, outre l'existence des Régiment de Carabiniers Cyclistes, on créa d'autres unités cyclistes.

Certaines eurent une existence assez éphémère. Ce fut le cas des "Chasseurs Cyclistes" issus de la Cavalerie et constitués par des "cavaliers" montés sur bicyclettes.

Vers 1935-1936, une nouvelle unité légère fut créée sous la dénomination de "Unités Cyclistes Frontières" - "U.Cy. F.

En 1940, des escadrons cyclistes de Cavalerie sous l'appellation de "Escadrons Divisionnaires" firent partie intégrante des Divisions d'Infanterie. Il y eu, à la même époque, les "Régiments Légers" constitués par la Gendarmerie - en kaki - mais intégrés dans l'Armée.

Au Congo Belge, l'Armée Coloniale ou Force Publique comportait des unités cyclistes dont l'action fut toujours très efficace au cours des opérations où l'emploi de troupes légères s'imposait.

Outre les unités légères dont elle constituait le moyen principal, la bicyclette fut d'un usage général dans l'Armée Belge.

En 1914 - 1918, durant la période de l'entre deux guerres, en 1940, toutes les unités légères cyclistes, il existait, dans l'Armée Belge, une unité lourde dotée de bicyclettes : le "Génie - Cycliste" qui, en principe suivait le Corps de Cavalerie.

D'une manière générale et en dehors des Unités Cyclistes proprement dites, on fit un grand usage de la bicyclette dans toutes les Armes et dans toutes les unités. En 1914-1918, durant la période d'entre deux guerres, en 1940, elle fut le moyen de transport rapide, pratique et efficace des estafettes, agents de liaison, téléphonistes, signaleurs.

En Belgique, la configuration du terrain, le réseau routier très dense, les chemins cyclables permettaient à la bicyclette d'avoir un grand rendement du point de vue militaire, tandis que, du point de vue psychologique ce moyen de locomotion démocratique, peu onéreux, en outre rapide et maniable, très en vogue durant la première moitié du siècle, convenait parfaitement comme moyen de locomotion et d'action d'unités légères.